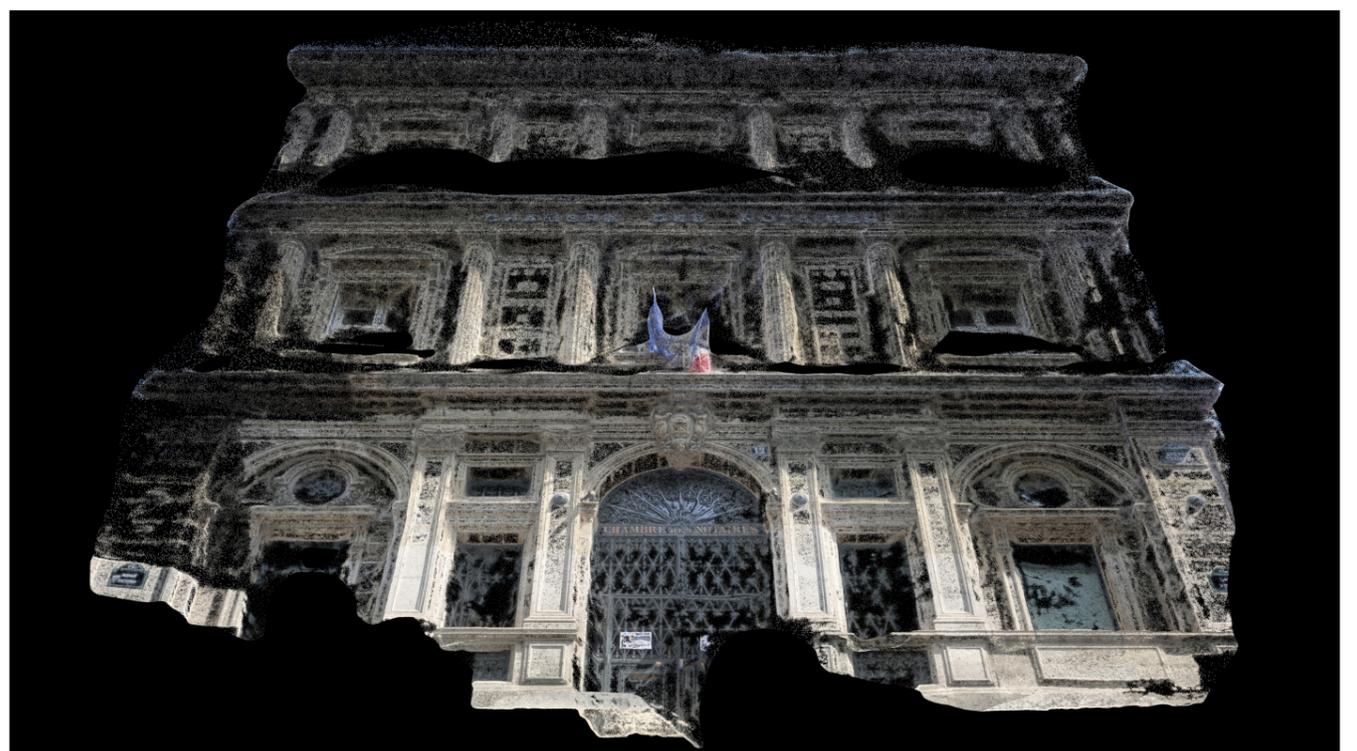


- 1 L'imprimerie a tué l'architecture. Victor Hugo, dans le chapitre 'Ceci tuera cela' de Notre-Dame de Paris (1803), parle déjà de la mort de l'architecture : l'écriture de pierre des générations antérieures est progressivement écrasée par la puissance volatile et multipliée de l'écriture, facilement reproductible.
- 2 La multiplication des formes d'expressions ubiquitaires et facilement reproductibles s'est exacerbée avec le développement des technologies numériques. Aujourd'hui, c'est soixante années de vidéos qui sont mises en ligne chaque jour sur Youtube.
- 3 Face à une boulimie de l'histoire présente, le patrimoine a perdu sa valeur narrative et sa valeur historique.
- 4 Le patrimoine fait aujourd'hui office de décor, portant des valeurs économiques et esthétiques exacerbées. Cette transformation s'établit comme un écrasement et une dissolution des valeurs narratives et historiques précédemment mentionnées.
- 5 Françoise Choay, dans l'Allégorie du Patrimoine (1992), pointe la chose suivante : le monument historique, objet d'un intérêt de plus en plus esthétique, cesse de fonder un savoir.

Rendu en nuage de points de la façade de la Chambre des Notaires de Paris.

Relevé photogrammétrique par MLAV.LAND (2019).



- 6 Le premier bouleversement qui définit l'idée de monument a lieu pendant la Renaissance. Avec la redécouverte des vestiges antiques, des mesures légales de conservation et de protection émergent au 16^{ème} siècle. Le passé acquiert une valeur d'actualité, et un intérêt émerge pour l'Histoire de l'Humanité, où nous reconnaissons chaque individu comme une part de nous-mêmes (Aloïs Riegl, *Le Culte Moderne des Monuments*, 1903).
- 7 Le prochain renversement, capable de redéfinir notre rapport aux monuments, est le bouleversement climatique. Avec la montée des eaux, le réchauffement de la planète, le déséquilibre de la biodiversité, notre rapport au monde va se rétrécir en un spectre concentré vers l'urgence et la survie.
- 8 Ce nouveau rapport au monde implique, pour les monuments, une perte de valeur d'actualité. Dans un monde où l'on cherche à survivre, l'urgence du présent prend le pas sur l'histoire, et la fascination pour des vestiges de civilisations passées devient secondaire.
- 9 Dans ce contexte, quel avenir pour les monuments ? Et quels monuments pour les générations futures ? Les tendances que nous relevons sont les suivantes:

En 2019, Airbnb propose, au travers d'un tirage au sort, de passer une nuit au Louvre.

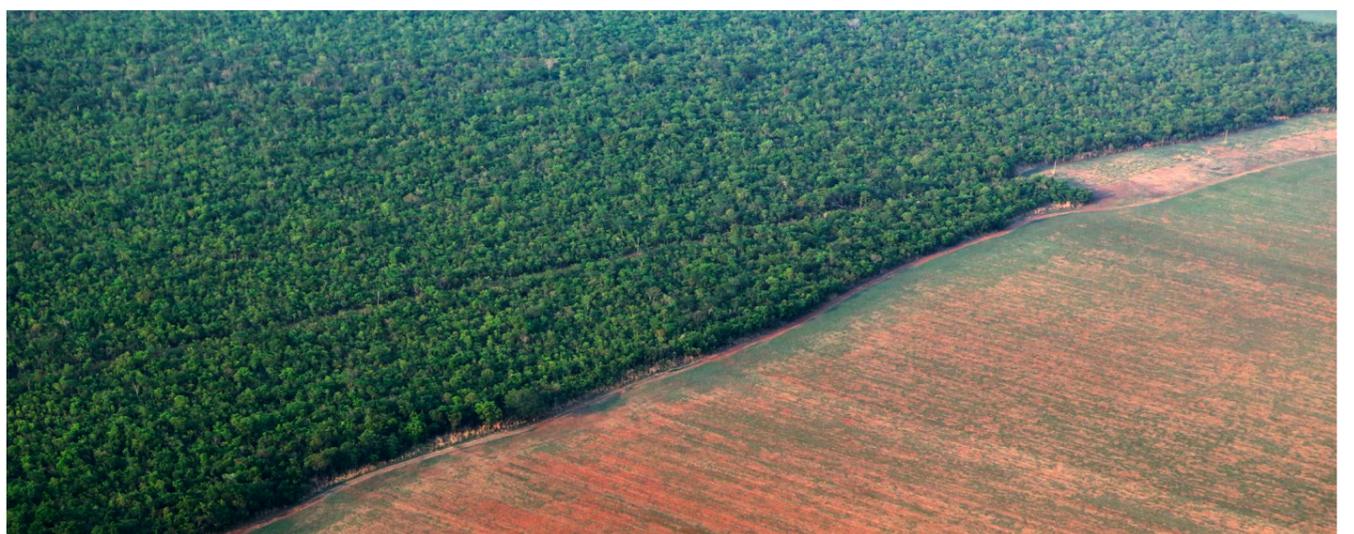
Crédits photographie
© Julian Abrams.



- 10 Une augmentation de la privatisation des monuments: l'appropriation et le rachat par des grandes fortunes ou des puissances étrangères de monuments universels à des fins symboliques de puissance économique et culturelle.
- 11 Un déplacement de la notion de monument vers la classification des lieux de mémoire naturelle. L'ouverture de l'idée de monument à des vestiges de la Terre : des espaces qui ne sont plus des constructions humaines, mais des lieux qui existent en tant que traces historiques naturelles, à préserver pour les générations futures.
- 12 Une classification de monuments qui existent en tant que stigmates. Des espaces de destruction, qui portent des valeurs narratives et historiques de dégradations profondes, et dont le patrimoine est destiné à la mémoire de l'Humanité en souvenir d'erreurs passées.
- 13 Nous venons d'esquisser un possible tournant concernant la préservation des monuments historiques actuels en considérant une évolution radicale de leur valeur d'actualité dans un futur proche. Mais qu'en est-il pour des bâtiments tels que la Chambre des Notaires de Paris ?

En janvier 2019, premier mois de présidence de Jair Bolsonaro, la déforestation en Amazonie a augmenté de 54%

Crédits photographie
© Paulo Whitaker.



14 La Chambre des Notaires de Paris, bien que portant en elle l'histoire du notariat français, n'est pas un monument historique mais un bien patrimonial qui se transmet à travers les différentes générations exerçant la profession de notaire. C'est un patrimoine privé dont l'histoire se mêle à celle de la France sans pour autant pouvoir en être un monument. C'est pour cela qu'un concours de rénovation, soit une intervention volontairement modernisatrice est possible, alors même qu'il n'y a pas eu destruction.

15 Le notariat est, dans sa fonction, un acte de mémoire. C'est une profession qui fait histoire, non pas avec la pierre mais avec le papier. Elle conserve, archive. Avec l'actuelle numérisation du papier en données, stockées et accessibles à distance, la rénovation d'un tel lieu est signifiante car c'est l'organisation interne du bâti qui en est modifiée. Mais il demeure essentiel de rappeler que c'est la profession qui fera mémoire ; et non son enveloppe.

Nuage de points
représentant le bâtiment
de la Chambre des
Notaires de Paris.

Réalisé par
MLAV.LAND (2019).

